Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 11

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1955

Tout doucement nous glissons vers l'hiver. Les travaux à l'intérieur des ruches sont terminés et nos amies ne nous demandent plus qu'un peu de surveillance et surtout de les laisser absolument tranquilles. Aussi, n'ayant plus de « Conseils » à vous donner, mon cher débutant, comme chaque hiver, nous essayerons de trouver dans les revues étrangères quelques articles intéressants ou encore reprendrons-nous en détail certaines opérations qu'il nous est impossible d'examiner à fond dans le cadre des Conseils mensuels. Pour novembre, nous vous proposons, tiré de « L'Abeille de France », Travaux du mois de Baptiste, berger d'abeilles.

* * *

Nos abeilles entrent dans la période du grand repos annuel. Pour nous, apiculteurs, nous pouvons utilement nous occuper à l'intérieur, mais nous pouvons aussi, et tout aussi utilement, consacrer un peu de notre temps au recueillement, à la réflexion, à la méditation ; ce temps ne sera pas du temps perdu.

Les abeilles ont une mission à remplir dans la Nature. Nous avons, de notre côté, une mission à remplir auprès de nos abeilles, c'est-à-dire les bien soigner et les aider à assurer la continuité de leur espèce. En apiculture, il y a autre chose que le souci de récolter du miel et de tirer profit de nos exploitations apicoles ; il y a le devoir naturel de collaborer à l'harmonie universelle.

Or, pour bien soigner les abeilles et les aider de notre mieux à remplir leur tâche bienfaisante, il est bon de connaître les lois qui les dirigent, qui les dirigeaient déjà il y a des millénaires, bien avant que les hommes s'intéressent aux abeilles et à leurs produits.

Il y a plus de vingt ans que, reprenant les idées de François Huber, j'attirais l'attention du monde apicole sur l'unité du groupement des abeilles, l'unité de la grappe, que ce soit à la branche ou dans la ruche. Des abeilles prises individuellement ne sont rien ; elles n'ont de raison d'exister que comme organes constituants et dépendants d'une unité qui est l'essaim, la colonie ; leur dispersion pour le travail au dehors de la ruche n'altère en rien ce principe, puisque si elles ne rejoignent pas leur colonie, seul centre de vie, elles ne pourraient subsister.

Tous les travaux des abeilles sont commandés par une volonté invisible et anonyme que Maeterlink a appelé : « l'esprit de la ruche »,

émanation d'une puissance collective à laquelle tout le monde obéit. Les lois qui régissent les colonies d'abeilles ont une origine impossible à situer parce qu'elle se perd dans la nuit des temps. Nous avons essayé de reconstituer l'histoire de cette origine, en nous basant sur les transformations, les perfectionnements et l'évolution générale de l'espèce, mais sans pouvoir évaluer un chiffre quelconque de siècles ou de millénaires.

Ce qui est certain, c'est que les lois qui régissent la vie et les travaux des abeilles, commandent à celles-ci de se préparer, à la fin de chaque été, à prendre les dispositions les meilleures pour passer sans dommage la mauvaise saison sans chaleur, sans fleurs, sans ressources. La loi dit « il faut subsister, il faudra être encore là quand un nouveau printemps reviendra, il faut donc économiser deux choses essentielles, les forces physiques et les vivres ».

Pour économiser les vivres, les abeilles emmagasinent le miel toujours plus au centre et dans le haut de leurs rayons au fur et à mesure que la reine diminue sa ponte, de telle manière que la grappe en hibernation n'ait pas à se déplacer et trouve sa nourriture et sa source de calories au plus près, c'est-à-dire au-dessus et immédiatement autour d'elle.

L'élevage du couvain ne devenant plus possible, par manque d'une température suffisante et des éléments nécessaires, la reine cesse tout à fait sa ponte en automne, à une date variable selon les années, c'est-à-dire selon que les prévisions des abeilles supposent l'arrivée du froid.

Il faut économiser les forces. Il n'y aura plus de naissance avant 4 ou 5 mois. Il faut donc que les frêles organismes des abeilles ouvrières se maintiennent sans usure inutile, afin de pouvoir encore s'activer pendant quelques semaines dès le retour du prochain printemps. Ce résultat sera acquis par le repos, par une immobilité presque totale, par une consommation de vivres très faible, par une température relativement froide.

Alors que la vie d'une abeille ouvrière est très courte en saison active (5 à 6 semaines en juin), il est nécessaire de faire durer la vie des insectes semblables pendant les 5 ou 6 mois d'hiver. Nous appelons « hibernation » la vie ralentie et presque léthargique du groupe des abeilles, immobile au centre de la ruche. C'est là le principe de l'économie des forces qui permet la longévité nécessaire.

Il est bon de réfléchir et de méditer sur ce sujet un peu mystérieux ; cela permet d'en tirer des enseignements d'ordre pratique.

La faible température de la grappe en hibernation facilite l'engourdissement des abeilles, donc la conservation de leurs organes vitaux, alors qu'une température plus élevée obligerait les petits organismes à fonctionner, à s'user. On a pensé augmenter la température des ruches en hiver, soit par le chauffage, soit par l'utilisation

de ruches calorifugées. Nous pensons que c'est là une hérésie, parce que contraire aux lois naturelles. Les abeilles savent très bien, et depuis fort longtemps, quelle température il leur faut (24 à 28 degrés pendant la période d'hibernation) ; elles réalisent parfaitement cette température optima par la consommation rationnelle de leur combustible de réserve, le miel, par leur concentration en grappe serrée, et sans apport de calories artificielles.

Tous les apiculteurs qui sont quelque peu observateurs ont pu constater que les hivers les plus rudes sont ceux pendant lesquels les abeilles consomment le moins et à la fin desquels les colonies restent les plus populeuses et les plus saines. La raison en est que l'engourdissement des abeilles, leur non-activité et le minime fonctionnement de leurs organes digestifs ont économisé leurs forces et permis à la presque totalité des individus d'arriver au seuil du printemps sans usure, avec un vieillissement limité.

On a parfois donné une importance exagérée à la consommation des réserves de miel pour produire des calories. Oui, et selon la formule consacrée, le miel est le charbon de la ruche. Mais il faut croire que cette consommation est bien minime, puisque plus il fait froid et moins cette consommation est élevée. Nous avons eu jadis une ruche sur bascule et nous avons plusieurs fois constaté des diminutions de poids de moins de 500 gr. par mois en décembre et janvier.

Pendant les hivers trop doux, au contraire, la consommation est plus importante parce que le groupement des abeilles se dilate, que beaucoup d'abeilles quittent leur état d'engourdissement, s'activent dans la ruche et font même des sorties.

Les hivers cléments sont souvent néfastes, non seulement par la plus forte consommation des provisions et la disette qui peut s'en suivre au début du printemps, mais encore par l'affaiblissement des colonies.

Nous ne pouvons évidemment rien contre ces caprices de la température qui peuvent modifier dans un sens ou dans un autre le comportement des abeilles. Mais au moins, n'y ajoutons pas des interventions malencontreuses. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, le mieux est l'ennemi du bien. Rappelons-nous que ce dont nos abeilles ont le plus besoin pendant l'hiver, c'est le calme absolu, le repos complet.

Si les abeilles pouvaient parler à tous les inventeurs de ruches avec chauffage central, elles leur diraient certainement : « Fichez-nous donc la paix ! ».

Pourquoi les colonies installées dans les creux des arbres, dans les rochers ou dans les vieux murs sont-elles plus actives, plus vigoureuses et plus robustes que les colonies de nos ruchers ? C'est d'une part, parce que la sélection naturelle se charge d'éliminer les éléments faibles ou dégénérés ; mais c'est aussi parce que les lois naturelles

des abeilles y sont mieux appliquées, hiver comme été, parce que les rayons sont construits selon les besoins de l'aération et de la circulation, mieux que dans l'architecture rigide de nos ruches modernes, mais c'est surtout parce que ces colonies vivent en marge de la sollicitude des hommes, parce que personne ne les tripote et ne dérange l'ordonnance de leurs demeures et le cours de leurs travaux.

Tirant la conclusion de ce qui précède, nous attacherons davantage d'importance à l'avenir, aux lois naturelles qui régissent les populations de nos ruchers ; nous nous efforcerons de deviner ce qui se passe dans chacune des maisons des abeilles ; nous éviterons de les déranger inutilement ; nos observations extérieures et notre perspicacité suffiront à nous renseigner sur l'état général de chaque colonie. — (Signé) *Baptiste,* berger d'abeilles.)

Gingins, 15 octobre 1955. M. SOAVI.

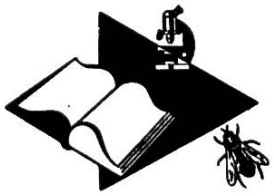

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Succédanés et apiculture

Alors qu'autrefois une fortune était évaluée d'après le nombre de têtes de bétail possédé, on l'estime aujourd'hui suivant le nombre d'actions de la Royal Dutch ou de la Standard Oil. L'animal n'a plus la cote parce qu'il ne joue plus dans le monde le rôle qu'il jouait et ceci, de moins en moins. Alors que l'homme, dès la préhistoire, avait domestiqué les animaux dans le but d'en tirer sa nourriture, son vêtement et du travail, actuellement les valeurs sont renversées car de plus en plus les produits animaux sont concurrencés par les produits végétaux et surtout, depuis notre siècle, par les produits de la chimie inorganique. Nous vivons la période des « ersatz » de toute nature : beurre, saindoux et lard sont concurrencés par les huiles végétales, la margarine, le « beurre » de charbon et les lubrifiants tirés du pétrole ; la soie et la laine par la rayonne, laine de cellulose, le nylon fait de charbon ; l'huile de baleine et de poisson comme produit d'éclairage et de chauffage par le bois, la stéarine, le charbon et le pétrole ; le fumier, le guano par la luzerne, la potasse, les nitrates et phosphates. Alors que les récipients étaient autrefois de peaux, estomac, boyaux, ils ont été remplacés par le bois, le caoutchouc, les métaux et les matières plastiques. La science n'a pas encore dit son dernier mot et l'avenir nous prépare certainement de grands changements !

L'existence des animaux élevés pour leur lait et leur viande est encore garantie par le seul fait que la protéine animale n'a pas encore